

## Destins de pierre

### Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne

**La cathédrale de Lausanne conserve près de cinquante monuments funéraires datant du IX<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles. Qui sont les personnes inhumées sous ces pierres? Quel matériel les accompagnait dans l'au-delà? A quelle famille artistique appartient ces monuments et qui en sont les auteurs? C'est à ces questionnements, notamment, que s'intéresse une recherche pluridisciplinaire récemment publiée dans la série des «Cahiers d'archéologie romande», *Destins de pierre*.**

### Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne (2006).

Initiée par le séminaire d'histoire de l'art monumental régional de l'Université de Lausanne en 2001 et soutenue par la Commission technique de la cathédrale, cette recherche a permis à des étudiants d'approcher, d'inventorier, d'analyser et de décrire les monuments encore présents dans l'édifice; sous la direction du professeur Gaëtan Cassina, une riche documentation a été recueillie durant les trois années qu'ont duré l'inventaire *in situ* et les investigations en archives. Dans un deuxième temps, plusieurs spécialistes extérieurs (archiviste de la cathédrale, archéologue, calcéologues, restaurateurs, géologue) ont été appelés pour compléter le dossier et lever une partie du voile sur ces monuments, qui ont dès lors livré bon nombre de leurs secrets. La grande richesse de cette étude résulte, outre le travail attentif effectué par les participants, de cette approche pluridisciplinaire dont chacun des points de vue a nourri une réflexion originale sur les monuments et le matériel archéologique que renferme (ou renfermait) l'édifice religieux.

### Une «nécropole» à travers les siècles

Du haut Moyen Age à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, le site a accueilli nombre d'inhumations, en relation avec les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle, puis dans l'édifice gothique ou dans les cimetières avoisinants, implantés au sud puis au nord. Une loi, adoptée en 1804 mais en germe dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mettra fin à ces pratiques. Le patrimoine résiduel, toujours visible *in situ*, n'est qu'un pâle reflet des liens qui ont longtemps rassemblés vivants et morts sur cette terre consacrée. En effet ne subsistent aujourd'hui qu'une quinzaine de dalles funéraires, cinq gisants, un monument laïc, pour l'époque médiévale, et dix-neuf monuments pour l'époque bernoise. Pour replacer ces objets dans leur contexte et en mesurer l'importance, il a fallu mener l'enquête sur plusieurs fronts. Les résultats des diverses campagnes de fouilles, les sources médiévales et modernes, ont permis d'enrichir le corpus et parfois de le sortir de l'anonymat; des études stylistiques, ainsi que les analyses techniques ont été exploitées pour proposer, le cas échéant, datation et identification des auteurs.

Le découpage de l'ouvrage reflète ces diverses approches. Si le catalogue richement illustré des pièces conservées en constitue l'épine dorsale, plusieurs articles thématiques et monographiques mettent en évidence le rôle de la cathédrale comme lieu privilégié et réservé de sépulture, les vicissitudes auxquelles ce patrimoine a été soumis; ils analysent le mobilier funéraire retrouvé dans les tombes et, par le jeu des comparaisons stylistiques, la place de ces pièces dans l'histoire de l'art tant régionale que générale. Enfin, le catalogue des trouvailles monétaires, bien que rarement associées à une tombe de manière expli-



La cathédrale vue du déambulatoire, avec les monuments funéraires au premier plan, vers 1900.

cite, apporte un éclairage sur les perturbations qui ont affecté le sous-sol, auxquelles fait écho par ailleurs en surface la singulière mobilité des monuments. Enfin en annexe, une analyse géologique a permis d'identifier et, dans la plupart des cas de déterminer, la provenance des matériaux.

### L'époque médiévale

Les sources, en particulier les testaments, permettent de préciser l'importance de la cathédrale, dans le choix d'une ultime demeure. A l'intérieur de l'édifice, elle est anecdotique eu égard au nombre d'inhumations. Les demandes émanaient du clergé ou de membres de familles de la noblesse régionale, qui obtenaient ce privilège au prix de leur générosité et/ou de leur notoriété. Plusieurs évêques, morts à Lausanne, ont également trouvé place dans l'édifice ou le cloître adjacent. Ce bilan relativement modeste s'explique peut-être par le statut de l'édifice; l'interdiction d'inhumer dans les églises,

promulguée par l'Eglise au VI<sup>e</sup> siècle et réitérée à plusieurs reprises, a pu trouver en certains évêques de Lausanne des défenseurs respectueux de la règle. Le corpus actuel ne rend que partiellement compte des faits. Ainsi, les cinq dalles funéraires à figure en relief d'évêques, datées entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, n'ont pu être associées avec certitude au nom de prélats ayant occupé le siège épiscopal. Les tribulations auxquelles elles furent soumises et leur état de conservation actuel n'autorisent pas de recoupements, ni même dans certains cas de datations précises.

Le cas de l'évêque de Roger de Vico Pisano, réexaminé à la lumière de l'étude du mobilier retrouvé dans la tombe, est particulièrement obscur. Associée de longue date à cet évêque, mort en 1220 en simple chanoine, sa dalle présumée, la plus ancienne de la cathédrale, remontant au deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, est toujours visible dans le déambulatoire. Une partie du

contenu de la sépulture révèle cependant des faits troublants. Les chaussures considérées jusqu'alors comme des exemples remarquables de chaussures épiscopales du XIII<sup>e</sup> siècle, ne peuvent dater, pour des raisons techniques, que du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ont de surcroît vieilli avec un cadavre. Malheureusement, l'enquête menée tous azimuts n'a pu expliquer ce fait de manière satisfaisante. De plus, l'emplacement honorifique de la tombe ne semble guère compatible avec des aspects tumultueux de la biographie du prélat, et la présence de ces intrus – deux chaussures droites de taille différente – ne fait qu'apporter une nouvelle couche de mystère.

Le monument d'Othon de Grandson († 1328) se distingue du lot, de par la personnalité du défunt et de par ses qualités architectoniques et stylistiques, révélant des influences françaises et anglaises; cette construction hors sol, démonstration de puissance, anticipe en quelque sorte d'une cinquantaine d'années deux monuments caractéristiques de la politique funéraire de la haute noblesse (La Sarraz, Neuchâtel).



Stèle funéraire de Philippe-Germain de Constant († 1756), œuvre probable de Louis Dupuis.

Les dalles funéraires plates sont beaucoup modestes. Elles sont associées pour la plupart à des chanoines, identifiés par l'inscription latine le plus souvent en minuscules gothiques et/ou par leur effigie gravée. Relevant d'un modèle courant, elles ne se prêtent guère à une fine analyse stylistique, vu leur état de conservation; leur datation s'échelonne entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### Les époques bernoise et cantonale

Bien que les autorités bernoises aient interdit les inhumations dans les temples (1529), cette pratique reprend dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. A Lausanne, les premiers monuments d'après la Réforme datent des années 1630; ils sont d'abord très simples (dalles) et ne donnent que le nom du défunt, sa fonction et ses armoiries. Un premier édicule adossé à la paroi apparaît en 1652, érigé pour Barbara Widenbach, belle-mère du bailli de Lausanne. Cette mode du monument «debout» ira en parallèle avec celle, plus traditionnelle, de la dalle au sol qui persiste jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle donne à la cathédrale de beaux ouvrages d'esprit baroque, voire rococo, fréquemment traités dans du marbre noir de Saint-Triphon. Une série a pu être attribuée au sculpteur d'origine parisienne Louis Dupuis, actif à Lausanne dans les années 1750–1760; avec lui apparaissent des motifs iconographiques évoquant soit la mort et le passage du temps (crânes, tibias, cadrans d'horloge), soit la carrière des défunts: le monument de Samuel Constant de Rebecque (1756) est caractéristique à cet égard, portant tout un attirail militaire (tambours, drapeaux, canons) rappelant la brillante carrière de cet officier au service de la Hollande et mort au champ de bataille. Le monument

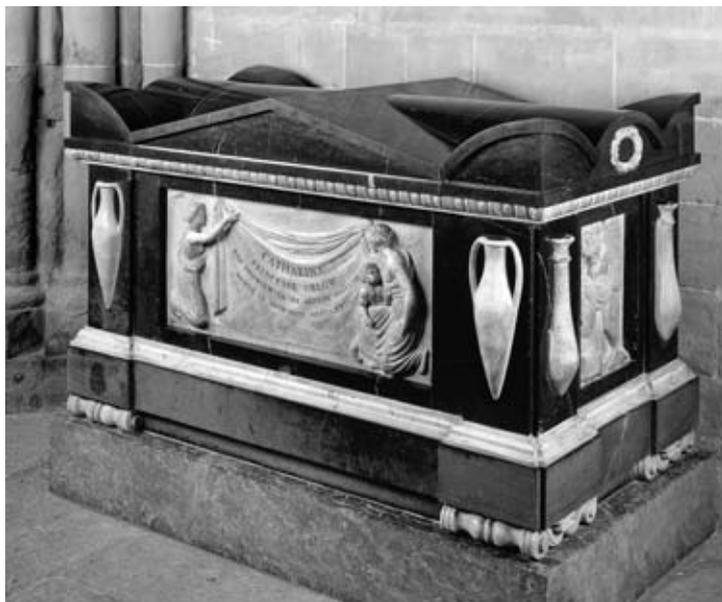


Monument d'Othon de Grandson († 1328), face sud.

n'est plus là pour assurer un séjour heureux dans l'au-delà, comme à l'époque médiévale: au contraire, on remarque surtout la volonté de faire perdurer le souvenir des vies passées et d'en laisser une trace tangible. Un autre artiste a pu être identifié: le Bernois Johann Friedrich Funk I, célèbre ébéniste, est vraisemblablement l'auteur du monument de Louis de Wattenwyl (1769), précieux ouvrage de marbre et d'albâtre, qui porte la première figure introduite à la cathédrale depuis la Réforme: une image du Temps, sous la forme de Chronos, accompagné d'une faux,

d'un sablier, d'une lampe fumante et d'un crâne, symboles que l'on retrouve fréquemment sur d'autres monuments de cet artiste à Bâle, Gottstatt et Berthoud.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaissent de nouveaux types, directement influencés par l'esprit néoclassique: trois urnes sont ainsi érigées dans le transept, ainsi qu'un sarcophage directement inspiré de celui de Rousseau à Ermenonville. Ces œuvres se caractérisent par leur «individualité» par rapport à l'édifice; elles fonctionnent comme de véritables sculptures détachées du mur



Le monument de Catherine Orlow († 1781).

que l'architecture met en valeur. Traités dans des matériaux nobles (marbres de Carrare et de Saint-Triphon), elles introduisent dans la région un style qui rompt avec les traditions régionales. Leurs auteurs, en partie connus, ne sont autres que des sculpteurs italiens (Lorenzo Bartolini, de Florence) ou français (Troy le Lorrain) de grande qualité. Ces formes et ces paternités ne s'expliquent que par la personnalité des défunt(e)s qu'elles commémorent: des princesses russes, allemandes ou anglaises, venues à Lausanne pour y être soignées par le célèbre docteur Auguste Tissot, emportées malgré tout par la maladie.

## Un patrimoine mésestimé

Au terme d'une étude approfondie et passionnante, les monuments lausannois sont remis en lumière d'une manière originale. Ils le méritent bien: en tant que rares vestiges sculptés des périodes tant médiévale que bernoise, leur intérêt dépasse le cadre strict de la cathé-

drale. Comme une grande partie du patrimoine mobilier des édifices religieux, ils sont souvent mésestimés, peu mis en valeur dans l'édifice même, où ils sont assimilés à des éléments perturbant la vision de l'architecture «pure». Alors qu'Othon de Grandson est considéré (depuis des siècles!) comme un support idéal de graffitis, les gisants d'évêques des XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles du transept et le monument Orlow, l'un des plus intéressants et des plus précieux du site, sont trop souvent dissimulés par du matériel technique. Les tribulations de ce patrimoine ne semblent pas tout à fait terminées...

Claire Huguenin, Dave Lüthi

Publication: Claire Huguenin, Gaëtan Cassina, Dave Lüthi (dir.), Destins de pierre. Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne, Lausanne: Cahiers d'archéologie romande n° 104, 2006.

## Leitsätze zur Denkmalpflege in der Schweiz

**Am 29. Mai 2007 übergibt Bundesrat Pascal Couchepin die «Leitsätze zur Denkmalpflege in der Schweiz» der Öffentlichkeit. Diese viersprachige Publikation wurde von der Eidgenössischen Kommission für Denkmalpflege EKD verfasst und enthält die Grundsätze zum Umgang mit dem baulichen Erbe, welche die Kommission als schweizerische «unité de doctrine» entwickelt hat und ihren Gutachten und Stellungnahmen zu Grunde legt. Die Leitsätze sind in sechs thematische Kapitel gegliedert und werden jeweils durch Erläuterungen ergänzt. Die EKD wendet sich damit sowohl an Fachleute als auch an Bauherren, Architektinnen, Politikerinnen und interessierte Laien. Sie fördert das Verständnis für das Wesen von Denkmälern und historischen Stätten und stellt die geeigneten Massnahmen für ihre langfristige Erhaltung vor.**

Am Anfang steht die Definition des Denkmals als *Gegenstand der Vergangenheit mit besonderem Zeugnischarakter, der durch das erkennende Betrachten der Gesellschaft zum Denkmal wird*. Die verschiedenen Dimensionen dieser Definition werden im ersten Kapitel vertieft. Denkmäler sind Teil des Erinnerungsschatzes der Menschen und Zeugnisse der Vergangenheit. Sie sind bestimmt durch ihre überlieferte Materie, welche ihre Authentizität ausmacht. Ihr geschichtlicher Zeugniswert setzt sich aus verschiedenen Eigenschaften zusammen (etwa die kulturelle bzw. sozialgeschichtliche Bedeutung, die historische Nutzung oder die künstlerische Qualität). Denkmäler sind ortsgebundene Kulturgüter aus allen Epochen. Es kann sich dabei um Teile von Objekten, Einzelobjekte, eine Gruppe von Objekten bis hin zu einer archäo-

logischen Stätte, einer Ortschaft oder einer Kulturlandschaft handeln. Die zentrale Rolle der Gesellschaft beim Erkennen und Interpretieren von Denkmälern führt dazu, dass jede Epoche neue Denkmäler wahrnimmt und die bestehenden Denkmäler neu interpretiert. Dies macht deutlich, dass nur die Erhaltung der Denkmäler in ihrer möglichst vollständig überlieferten Materie mit all ihren Zeitspuren gewährleistet, dass heutige und spätere Generationen ihre Vielschichtigkeit erkennen und interpretieren können.

### Gesellschaft in der Verantwortung

Die Folgen, die sich aus diesen Feststellungen für den gesellschaftlichen Umgang mit dem Denkmal ergeben, werden im zweiten Kapitel dargelegt. Aufgrund der grossen Bedeutung der Denkmäler als Teil des geschichtlichen Erbes einerseits und als Teil des heutigen Lebensraums andererseits, hat die Gesellschaft die Verantwortung, sie zu schützen und für ihre ungeschmälerte Erhaltung zu sorgen. Sie erforscht und erfasst Denkmäler und bezeichnet diese öffentlich.

Im Kapitel «Handeln am Denkmal» werden die Grundsätze für den praktischen Umgang mit Denkmälern dargelegt. Da in der Erhaltung und Nutzung von Denkmälern grosses Potenzial nachhaltiger Entwicklung steckt, wird diesem Kapitel der Grundsatz der Nachhaltigkeit vorangestellt. Es folgen die Forderung nach einer angemessenen Nutzung und einer regelmässigen Pflege sowie die Feststellungen, dass jeder Massnahme an einem Denkmal eine Untersuchung vorausgehen hat, dass vor jeder Intervention ein Massnahmenkonzept verbindlich festgelegt und für jeden Eingriff eine angemessene Dokumentation angelegt werden müssen.